AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-3-78425843

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

N° 6 - 24 mars 1978

V I G N E

EXCORIOSE : Cette maladie apparaît en extension dans le vignoble méridional sur ARAMON, CARIGNAN et ALICANTE BOUSCHET, notamment dans les vallées et les secteurs de plaine.

En complément des traitements effectués pendant le repos végétatif, des interventions sont préconisées après le débourrement au stade pointe verte (C / D)puis à la première feuille étalée (stade E) à l'aide de fongicides de synthèse.

Ces traitements post-débourrement sont plus spécialement recommandés dans les vignes où aucune protection hivernale n'a pu être assurée en raison des conditions climatiques défavorables. Ils complètent et parachèvent les effets de l'application hivernale dans les vignes fortement attaquées.

Les produits utilisables sont multiples :

dichlofluanide	200 g m.a./hl	(EUPARENE)
dithianon	50 g "	(DELAN)
folpel	150 g "	(nombreuses spécial.)
mancozèbe	280 g "	(DITHANE M 45 SANDOZEBE)
metirame de zinc	320 g "	(POLYRAM)
propinèbe	280 g "	(ANTHRACOL)

ou à l'aide des associations :

captafol + folpel
folpel + mancozèbe
manèbe + méthylthiophanate
) à la dose préconisée,par le fabricant

Une nouvelle formulation à base de thirame + huile a obtenu récemment,contre l'Excoriose, une autorisation provisoire de vente (THIRAPON) utilisable à la dose de 1 litre de produit commercial par hectolitre d'eau.

NOCTUELLES : Leurs chenilles dévorent les bourgeons durant la nuit et passent le jour cachées dans le sol au pied des souches.

Dès la constatation des premiers dégâts, à rechercher d'abord dans les vignes désherbées, il convient d'envisager un traitement :

1°) soit en pulvérisation à l'aide de :

bromophos	50 g m.a./hl	(RHODIANAX, NEXION)
chlorfenvinphos	50 g m.a./hl	(BIRLANE, PSILATOX)
trichlorfon	100 g m.a./hl	(DIPTEREX)
acéphate	75 g m.a./hl	(ORTHENE)

2°) soit par épandage d'appâts :

On peut préparer l'appât à l'aide de son auquel on mélange l'un des insecticides suivants :

carbaryl 5 kg/100 kg de son, lindane 0,400 kg/100 kg son
endosulfan 0,225 kg/100 kg son, toxaphène o,600 kg/100 "

Le mélange est effectué à sec. On ajoute 60 litres d'eau pour humidifier le son au moment de l'emploi. 60 kilogs à 120 kilogs d'appâts mouillés sont nécessaires à l'hectare.

CHENILLES BOURRUES (Arctia caja)

Le traitement contre ces ravageurs, s'il s'avère nécessaire, doit être étendu aux fourrières et au bord des fossés.

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

P242

.../...

On utilise, en pulvérisation sur bourgeons, un des insecticides suivants :

trichlorfon (100 g m.a./hl) (DIPTEREX), endosulfan (50 g m.a./hl) (THIODAN) ou lannate (37,5 g m.a./hl) (METHOMYL) ou des associations.

FRAISIER

MALADIES DES TACHES POURPRES :

On peut observer actuellement sur feuillage des taches rouge-violacé, provoquées par les champignons Ramularia et Mycosphaerella. Favorisés par l'humidité, ces champignons handicapent les plants durant toute la période de végétation en entraînant une dessication du feuillage.

La réalisation de deux traitements préventifs est souhaitable : entre le départ végétatif et la floraison à l'aide de cuivre, de thirame, de zinèbe, de phaltane ou de mancozèbe aux doses indiquées par les fabricants. Le manèbe à la dose de 240 g m.a./Hl s'est révélé intéressant.

BOTRYTIS ou "POURRITURE GRISE DES FRAISES"

Les attaques de ce redoutable champignon sont à l'origine de dégâts fort préjudiciables car elles concernent directement les fruits. Les risques sont importants dès le début de la floraison (bouton blanc).

Plusiers traitements sont nécessaires :

1) au stade bouton blanc - début floraison
2) fin floraison
3) éventuellement après formation des jeunes fruits.

Les fongicides à mettre à contribution sont :

dichlofluanide	125 g m.a./hl (EUPARENE)
ipridione	75 g m.a./hl (appelé promidione l'an dernier) (ROVRAL)
vinchlozoline	100 g m.a./hl (RONILAN)

Il convient de respecter scrupuleusement les délais de non traitement pendant le début de la cueillette. Celle du fraisier étant échelonnée dans le temps même pour les variétés non-remontantes, il importe d'arrêter tout traitement,

avec	dichlofluanide	7 jours avant récolte
	ipridione	15 jours avant récolte
	vinchlozoline	7 jours avant récolte.

Eviter tout surdosage, en vue du respect légal des teneurs en résidus.

N.B. : Sous tunnel, il convient d'assurer une aération correcte afin d'obtenir d'une part une meilleure fécondation des fleurs et d'autre part tout excès d'humidité favorable à la pourriture des fruits.

ACARIENS : TARSONEME :

Les plants attaqués par ce ravageur sont caractérisés par des feuilles petites, jaunâtres qui ne peuvent se déployer.

Dans les plantations sujettes aux attaques de tarsonème, un traitement à base d'endosulfan (Thiodan) 60 g m.a./hl ou à base de dicofol (75 g m.a./hl) (Kelthane) est indiqué. Il est recommandé de mouiller abondamment le coeur des plantes.

Ne pas intervenir juste avant et pendant la période de mâturité des fraises.

Des traitements pourront être effectués plus tard en pulvérisation à l'aide de lindane (20 g m.a./hl) ou de parathion (30 g m.a./hl).

ou en poudrage, à l'aide de lindane (350 g m.a./hectare) ou de parathion (350 g m.a./hectare) afin de protéger les tiges et les feuilles qui sont attaquées conjointement par les larves et les insectes adultes.

Mouche de l'asperge : Deux espèces sont à l'origine de dégâts importants dans les aspergières.

1) la mouche des semis, ainsi dénommée car susceptible d'attaquer d'autres cultures que l'asperge, endommage les turions encore en terre. La lutte contre ce ravageur est conseillée avant le buttage à l'aide de granulés à base de :

chlorfenvinphos (5 kg m.a./hectare
ou de trichloronate (2 kg,5 m.a./hectare

N.B. : ces produits sont également efficaces contre les noctuelles.

2) La mouche de l'asperge : ce ravageur commet des dégâts importants dans les plantations jeunes non encore exploitées. Les oeufs sont pondus entre les écailles des pousses non encore ramifiées.

Les larves creusent des galeries descendantes qui entraînent une courbure de l'extrémité des turions. Le choix des insecticides est relativement grand contre ce diptère. Citons : diméthoate (50 g m.a./hl), diazinon (30 g m.a./hl),formothion (50 g m.a./hl).

Plusieurs applications sont nécessaires :

1) Lorsque les turions ont de 10 à 15 cm et dont les écailles commencent à s'écarter
2) lorsque les turions ont une taille atteignant 30/35 cm
3) lorsque les turions sont ramifiés.

Ces conseils n'intéressent pas les plantations dont les productions sont régulièrement récoltées.

CAROTTE

MOUCHE

Le traitement à réaliser avant les semis doit mettre à contribution l'un des produits suivants :

carbophenothion	6 kg m.a./ha
chlorfenvinphos	5 kg "
ou en association avec parathion	
diazinon	8 kg "
dichlofenthion	6 kg "
diethion	5 kg "
fonofos	2 kg "
trichloronate	2 kg,5 "

La plupart de ces insecticides sont présentés sous deux formulations :

1) de granulés, dont l'action est réputée plus persistante
2) de poudres mouillables, épandues en pulvérisation sur le sol à l'emplacement des raies de semis.

P..R.43

CULTURES LEGUMIERES

Toutes cultures : Aleurodes ou Mouches blanches des serres

De fortes pullulations d'aleurodes ont été constatées l'an dernier. Des précautions élémentaires sont à observer afin d'éviter leur renouvellement à partir des serres ou des abris et leur extension vers les cultures de plein air (haricots, tomates...).

1) Il convient de rechercher la destruction de ces ravageurs dans les serres, dès que leur présence est décelée. On réalisera des traitements répétés (3 à 4 espacés les uns des autres d'une semaine). Il est conseillé d'alterner les insecticides. Le choix s'effectuera parmi les produits suivants :

dichlorvos (Devap), pirimicarbe (Pirimor), bioresmethrine (Isathrine), pirimifos méthyl (Actellic)...

2) Les abords des serres seront maintenus propres. Les mauvaises herbes jouant le rôle de relais.

NOCTUELLES ou VERS GRIS

Les vers gris peuvent provoquer des dégâts importants en cultures légumières.

Contre les espèces de moeurs diurnes, la lutte fait appel à l'une des matières actives suivantes :

bromophos :	50 g m.a./hl
chlorfenvinphos:	50 g m.a./hl
trichlorfon :	100 g m.a./hl
acéphate :	75 g m.a./hl

Contre les espèces de moeurs nocturnes, il conviendra de recourir à des appâts à base de carbaryl, lindane, toxaphène ou d'endosulfan (voir doses : noctuelles vigne).

Il existe des spécialités prêtes à l'emploi (appâts préparés). Certaines matières actives sont formulées sous forme de granulés.

A I L

Rouille : Les dégâts de cette maladie seront prévenus par l'emploi de :

mancozèbe à la dose de 160 g m.a./hl
manèbe à la dose de 160 g m.a./hl
propinèbe à la dose de 210 g m.a./hl

ARTICHAUT

Noctuelles : Dès que les jeunes chenilles sont decelées dans les capitules, intervenir à l'aide de mévinphos (50 g m.a./hl) ou de dichlorvos (180 g m.a./hl). Respecter scrupuleusement les délais de rigueur imposés avant la récolte.

ASPERGES

Criocères : Ces insectes apparaissent très tôt dans les aspergières et pratiquent des morsures sur les jeunes tiges encore en terre. Les turions attaqués sont invendables. Les interventions insecticides réalisées contre les noctuelles sont efficaces contre les attaques précoces de criocères.

.../...

OIGNON

MOUCHE

Ce ravageur est favorisé par un temps humide. Il est justiciable d'un traitement du sol. Les produits formulés en granulés sont d'un emploi fort commode.

Les insecticides conseillés sont : (en doses de matière active indiquées pour traiter 100 m2)

carbophénothion	60 g m.a./are
chlorfenvinphos (ou associé au parathion)	50 g "
chlorpyriphos	30 g "
diazinon	80 g "
dichlofenthion	60 g "
diethion	50 g "
fonofos	20 g "
trichloronate	25 g "

Le traitement des semences et des bulbilles peut s'effectuer à l'aide :

de diethion : 60 g m.a.par kilog de graines (Hylemox)
ou de trichloronate : 40 g m.a. par kilog de graines (Phytosol).

Pour les bulbilles, suivre les indications des fabricants.

La protection des graines contre les maladies du type botrytis est assurée par l'adjonction de thirame aux graines (60 g m.a. par kilog de semence.

Tirage du 24 mars 1978 - 1300 exemplaires
N° d'inscription PP 531 AD

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

P244